D'après la FAQ ministérielle et ministérielle ajour les mises à jour du 27,03,2021

« Cas contact à risque » ou non?

Dans les classes de Maternelle, d'élémentaire, au collège ou au lycée :

Si l'enseignant est positif:

Les élèves ne sont pas considérés comme cas contacts à risque.*

Si un élève est positif:

- Les élèves de la classe sont considérés comme contacts à risque. Fermeture de la classe pour une durée de 7 jours.
- L'enseignant n'est pas cas considéré comme contact à risque.* Il assure l'enseignement à distance du lieu où cela est le plus pratique pour lui (celui-ci peut donc assurer l'enseignement à distance sans être nécessairement à l'école).

Si un personnel est positif (AESH, ATSEM...):

Les élèves ne sont pas considérés comme cas contacts à risque.*

Si trois élèves (ou plus) d'une même classe sont positifs (de fratries différentes):

Etude approfondie des autorités sanitaires pour déterminer si l'enseignant doit être considéré comme contact à risque.*

*sauf en cas de variant brésilien ou sud-africain.

ATTENTION, CES DISPOSITIONS S'APPLIQUENT UNIQUEMENT AUX DEPARTEMENTS FAISANT L'OBJET DE MESURES RENFORCEES.

Cas contact / cas confirmé: Quelle durée d'isolement?

Cas confirmé COVID 19

- * 10 jours à partir de la date de début des symptômes. Si fièvre au 10ème jour, poursuite de l'isolement jusqu'à 48h après disparition des symptômes.
- * 10 jours à partir du prélèvement **positif** pour les asymptomatiques.

Retour à l'école au 11e jour (sous réserve du respect strict des mesures barrières, du port rigoureux du masque chirurgical* et distanciation de 2m à la cantine pendant 7 jours).

*Sauf pour les élèves de maternelle



Cas Contact d'une personne du foyer

Moins de 6 ans :

17 jours d'isolement (7 jours après la guérison du cas confirmé qui s'ajoute au 10 jours d'isolement initiaux).

Retour à l'école au 18e iour en l'absence de symptômes évocateurs.

D'après la FAQ ministérielle et les mises à jour du 27.03.2021

Plus de 6 ans :

- * 17 jours d'isolement si test négatif (antigénique ou PCR) réalisé 7 jours après la guérison du cas confirmé (soit à J17) et en l'absence de symptômes évocateurs
- * 24 jours d'isolement si absence de test.

* Retour à l'école au 18e

jour si test négatif** et en l'absence de symptômes évocateurs, (sous réserve du respect strict des mesures barrières, du port rigoureux du masque chirurgical* et distanciation de 2m à la cantine pendant 7 jours).

* Retour à l'école au 25e iour en cas d'absence de test antigénique ou RT-PCR au 17e iour.

**Les responsables légaux des élèves doivent attester sur l'honneur de la réalisation du test et du résultat négatif de celui-ci.

Cas Contact d'une personne hors foyer

Moins de 6 ans :

7 jours d'isolement à compter du dernier

Retour l'école au 8e jour en



Plus de 6 ans :

- * 7 jours d'isolement si test négatif (antigénique après le dernier contact
- * 14 jours d'isolement si
- **8**^e **jour** si test négatif** et évocateurs, (sous réserve du barrières, du port rigoureux du masque chirurgical* et

Retour à l'école au

* Retour à l'école au 15^e iour en cas d'absence PCR au 7e jour.

cantine pendant 7 jours).